

VITICULTURE | La Confrérie des vignerons des Hautes-Alpes a tenu son neuvième chapitre à Châteauroux-les-Alpes dimanche 21 janvier. L'occasion d'accueillir quatre nouveaux membres, dont Éric Lions, président de la chambre d'agriculture et notre correspondant Maurice Fortoul.

Un engagement solennel devant Saint-Vincent pour les nouveaux confrères

« **V**oulez-vous vous engager à servir la confrérie ? » Cette question a été posée à quatre reprises par Bernard Allard-Latour, Grand-Maître de ladite confrérie créée en 2011. Un « oui » sans détour a fait écho devant une assistance fournie de proches et d'amateurs de vins et de vignerons non professionnels. Ainsi, la confrérie compte-t-elle désormais 24 membres et sept chevaliers, ces derniers intronisés en tant que personnalités désireuses de servir la cause du vignoble et des vins haut-alpins.

Jean-Louis Ricard, père d'Olivier, à la tête du domaine de Tresbaudon à Tallard, son oncle Jean-Pierre Mondon, ont reçu le tablier, la casquette et la médaille, attributs du confrère. Le premier fut l'un des fondateurs de la cave coopérative de Tallard et épaula son fils lors de la création du domaine de Tresbaudon. L'oncle fut paysan avant d'embrasser la carrière de gendarme, puis de revenir à la terre. Il fut un aide précieux et efficace de son neveu.

Maurice Fortoul a la veine viticole et la verve pour en parler ! À ce titre, il a été invité à rejoindre les rangs de la confrérie qu'il suit depuis sa création. Il a mis la main à la pâte en entretenant une vigne pendant plusieurs années et, en 2023, a planté une petite parcelle à Puy-Saint-Eusèbe.

Éric Lions, président de la chambre d'agriculture, a donc été fait

Chevalier, ès qualité. Par sa fonction consulaire, par son activité professionnelle d'agriculteur et ayant planté une vigne sur son terroir de Châteauroux, il détient lui aussi les ingrédients pour promouvoir le petit vignoble des Hautes-Alpes.

160 ha de vignes exploités

C'est à la suite de la messe célébrée par le père Ludovic Frère, curé de la paroisse d'Embrun, dans l'église du village, puis de la procession effectuée en bonne règle derrière la bannière de la Confrérie, que la cérémonie d'intronisation a eu lieu. Tous ont exprimé leur plaisir, leur honneur à entrer dans le cénacle restreint. Certes, sans commune mesure avec les chevaliers Tasting de Bourgogne, ou encore les Compagnons du Beaujolais, mais forts de la conviction de servir une noble cause, du surcroît celle d'une économie agricole à développer.

À ce jour, 160 hectares environ de vignes sont exploités ; partie par 12 professionnels dont la cave coopérative de Valsertres, partie par des vignerons amateurs éclairés. Les progrès ont été tels depuis deux décennies que le vin haut-alpin a été la première filière du département à obtenir une IGP. Le prochain Salon international de l'agriculture sera une nouvelle fois, n'en doutons pas, le théâtre de médailles, à l'instar des années passées. Jadis, au milieu du XIX^e siècle, le vignoble



Les quatre nouveaux membres intronisés ont reçu le tablier, la casquette et la médaille, attributs du confrère.

haut-alpin ne comptait pas moins de 5 200 hectares selon la statistique agricole de 1852.

Le phylloxéra en 1870 et l'arrivée du train guère plus de dix ans après ont mis à mal le vignoble haut-alpin. Le premier en le ruinant, le second en permettant d'acheminer rapidement les vins du sud. Avant 1870, le montagnard cherchait à produire sur son exploitation tout ce que les possibilités climatiques permettaient afin de pourvoir à ses besoins. La vigne « venait bien », alors elle fut implantée dès l'époque gallo-romaine. ■

A.G. & M.F.

Sainte-Agathe : l'autre patronne des vignerons

Le 5 février, soit deux semaines après la Saint-Vincent, était jadis fêtée Sainte-Agathe à Embrun. Agathe de Catane, en Sicile, est la patronne des nourrices. Dans l'Antiquité, puis au moyen âge il était dit que « manger rouge donne du lait ». C'est ainsi que le filet de bœuf et le vin rouge en général étaient considérés comme gage de bon lait. Un lien existe donc entre Sainte-Agathe et le vin, donc les vignerons.

La patronne des vignerons a été dignement fêtée en l'année 1912, dans certains quartiers vignobles de la cité du Roc, Champ-Paillasse, le Trueil, l'Amitié, la Chaussière, etc. par plus d'une vingtaine de vignerons et surtout d'invités. À minuit, ils se retrouvaient bras dessus bras dessous et faisaient leur entrée en ville, en chantant les chansons traditionnelles en chœur.



La procession qui suit la messe a précédé la cérémonie d'intronisation.



**Charlotte
RODET**
AGENT GÉNÉRAL À GAP
5, avenue des Alpes
Tél. : 04 92 52 36 81

VOTRE ASSUREUR, C'EST QUELQU'UN.

Charlotte RODET, Agent général n° 23005325, www.orias.fr - 5, avenue des Alpes, 05000 GAP gap-jaures@gan.fr.
Gan Assurances, S.A. au capital de 216 033 700 € - RCS Paris 542 063 797 APE : 6512Z Siège social : 8-10, rue d'Astorg 75008 Paris. Tél. : 01 70 94 20 00 - www.gan.fr. Entreprise régie par le Code des assurances. Photo : Valérie Archeno